

L'info

Monique Fournier vient de remporter une victoire juridique contre la municipalité. En effet, elle vient d'obtenir du tribunal administratif l'annulation de la délibération du 9 février 2009 qui supprimait la rédaction des procès-verbaux du conseil municipal. Ainsi, le maire a 6 mois pour les rétablir selon le jugement du 28 septembre dernier. Pour l'opposante, c'est « la volonté du maire de dissimuler au grand public les débats du conseil municipal qu'il est désavouée ». Sur ce dossier, elle a été soutenue par une grande partie de l'opposition, de Droite comme de Gauche. « Je ne m'attaque qu'aux actes illégaux ou aux mauvais projets, non à la personnalité des membres de la majorité », ajoute-t-elle.

V.V.
Septembre 2010 : les Bellifontains découvrent avec étonnement le projet du maire de la ville. Désormais, la vitesse est limitée à 30 km/ sur ses voies communales, sauf sur trois boulevards. Jugée radicale, la mesure déchaîne les passions, pour la plupart hostiles. Sur Facebook, un groupe de protestation voit même le jour pour inciter le maire à renoncer. Mais rien n'y fait : l'abaissement de la vitesse est maintenu, et petit à petit, ce qui semblait être une vraie révolution semble presque devenu banal. Ce jeudi, une délégation du collectif « Rue de l'avenir » était à Fontainebleau pour une visite de terrain. Au programme, une promenade à vélo sur le site pour faire le point, et jurer sur place des résultats. Alors, idée brillante ou pétard mouillé ?

■ Une mise en place laborieuse

La rentrée 2010 restera, sans aucun doute dans les mémoires. Car en plus de l'abaissement de la vitesse, la ville bousculait son plan de circulation avec de nouveaux sens uniques. Résultat : une certaine confusion devant le maire ne verrà finalement pas le jour.

■ Une accidentologie en baisse

Si l'on se place du point de vue des chiffres, le bilan est flatteur. En

LA PHRASE

« On vit dans un monde choisonné, où l'on met les vieux ici, les jeunes là. Le théâtre supprime les frontières et bouscule les codes ! »

Alix Bader, 90 ans, Bellifontaine depuis 2009. Cette grande artiste se produira deux fois à la salle des Elections lors de la Semaine Bleue.

Le rendez-vous

THEATRE ■ Le Théâtre accueille samedi à 20 h 30 Le Brassage Brass Band dirigé par Matthias Charlton, avec « les Planètes de Gustav Hoist » œuvre musical pour 50 cuivres et percussions. Le Brassage Brass Band se classe parmi les cinq meilleures formations françaises. De 33 à 12 euros. Infos et réservations au 01.64.22.26.91.

L'expo

■ La Maison des Compagnons (26, rue de la Cloche) accueille à partir de vendredi l'exposition d'Alain Roy et Lili Koutouchkova : un sculpteur français aux goûts bulgares et une peintre bulgare aux goûts français. Ils viennent spécialement de Bulgarie pour offrir une exposition empreinte de mythologie, d'envolées lyriques, de Belle Epoque et de sensualité... Vernissage samedi à 18 h. Exposition les 19, 20, 21, et 26, 27, 28 octobre de 10 h à 12 h 30 et 14 h à 18 h.

BILAN ■ Deux ans après, le vrai bilan de l'abaissement de la vitesse 30 km/h en ville : alors, ça roule ?



Virginie Perrachon et Jean-Christophe Laprée, ici au centre, prêts à guider les associations à vélo dans les rues de Fontainebleau

Il y a deux ans, Fontainebleau créait l'événement en abaissant la vitesse autorisée à 30 km/h sur toute la ville. Depuis, aucun accident grave ni mortel n'est à déplorer. Le collectif « Rue de l'avenir » est venu tester sur le terrain les aménagements, qui font de la ville une pionnière en Ile-de-France.

Septembre 2010 : les Bellifontains ayant rédigé un « manifeste pour une ville à 30 km/h, sur la chaussée et sur les trottoirs », dévoilent leur plan de circulation avec de nouveaux sens uniques. Résultat : une certaine confusion devant le maire ne verrà finalement pas le jour.

■ Une accidentologie en baisse

C'est en tout cas ce que pensent de nombreuses associations ayant rédigé un « manifeste pour une ville à 30 km/h ». « La rue n'est pas une route, dit le manifeste, elles ne sont pas identiques aux nationales, départementales et roadiques. Une évidence pour tous, mais pas au regard du code de la route, puisque la même logique routière s'y applique ». Si le risque d'accident grave est moindre à 30, c'est, selon le manifeste, car le regard du conducteur se porte loin devant à 50 km/h, sur la chaussée et sur ce qui se passe sur les côtés. « Si dans un choc à 50 km/h, le piéton est tué à coup sûr, il a de fortes chances de s'en sortir à moins de 30 km/h ». Des premiers textes dits du « code de la rue » établissent le principe de prudence et créent les zones de rencontres à 20 km/h. Un premier pas. Infos sur www.ville30.org

30 km/h, c'est mieux ?

C'est en tout cas ce que pensent de nombreuses associations ayant rédigé un « manifeste pour une ville à 30 km/h ». « La rue n'est pas une route, dit le manifeste, elles ne sont pas identiques aux nationales, départementales et roadiques. Une évidence pour tous, mais pas au regard du code de la route, puisque la même logique routière s'y applique ». Si le risque d'accident grave est moindre à 30, c'est, selon le manifeste, car le regard du conducteur se porte loin devant à 50 km/h, sur la chaussée et sur ce qui se passe sur les côtés. « Si dans un choc à 50 km/h, le piéton est tué à coup sûr, il a de fortes chances de s'en sortir à moins de 30 km/h ». Des premiers textes dits du « code de la rue » établissent le principe de prudence et créent les zones de rencontres à 20 km/h. Un premier pas. Infos sur www.ville30.org

95%

C'est le pourcentage d'automobilistes, selon la police, rouant en centre-ville entre 30 et 50 km/h. La limitation est donc peu respectée, mais la vitesse a considérablement baissé depuis deux ans.

LA PHRASE

« On vit dans un monde choisonné, où l'on met les vieux ici, les jeunes là. Le théâtre supprime les frontières et bouscule les codes ! »

Alix Bader, 90 ans, Bellifontaine depuis 2009. Cette grande artiste se produira deux fois à la salle des Elections lors de la Semaine Bleue.

Le rendez-vous

THEATRE ■ Le Théâtre accueille samedi à 20 h 30 Le Brassage Brass Band dirigé par Matthias Charlton, avec « les Planètes de Gustav Hoist » œuvre musical pour 50 cuivres et percussions. Le Brassage Brass Band se classe parmi les cinq meilleures formations françaises. De 33 à 12 euros. Infos et réservations au 01.64.22.26.91.

3 QUESTIONS À ... ■ Denis Moreau, de « Rue de l'avenir »**« Il a fallu du courage politique !!**

Denis Moreau est le délégué Ille de France de l'association nationale « Rue de l'avenir ».

■ La Rep : Quel est le rôle de l'association ?

Denis Moreau : Elle a été créée en 1988 et se concentre sur le partage de l'espace public entre piétons, cyclistes et voitures.

Nous ne sommes pas contre les voitures, mais on veut que chaque puisse co-exister de façon harmonieuse. On dialogue avec tout le monde. Pour cela, nous organisons des colloques partout

que pour prendre cette mesure et changer les habitudes à ce point.

■ Et après votre tour de la ville en vélo, quel bilan faites-vous ?

Il est globalement positif. Il y a bien sûr des choses à améliorer, des aménagements à faire. Mais le plus important, c'est qu'on voit que les mentalités évoluent. Il y a ici une ambiance urbaine qui change peu à peu. Mais cela prend du temps, il faut être patient.

Infos sur www.ruedelavenir.com

**■ Une ville qui se met à pédaler**

Tous les observateurs sont unanimes : Fontainebleau se met au vélo. « On observe une recrudescence des vélos dans les écoles, dit Sophie Bruguière, adjointe aux affaires scolaires. De plus en plus de gens se sentent rassurés. On voit même des parents emmener leurs enfants à vélo dans une petite charrette. On voit ça à l'étranger, mais à Fontainebleau, c'est tout nouveau ». Il faut dire que la population anglophone et germanophone qui fréquente les écoles de Fontainebleau sont déjà sensibilisées depuis longtemps.

■ Doit-on aller plus loin ?

Si le collectif « Rue d'avenir » a semblé satisfait, plusieurs personnes se sont demandées si toute la ville ne pourrait pas passer en « zone 30 », c'est-à-dire laisser la priorité absolue aux piétons et aménager les espaces pour que les voitures ne puissent rouler trop vite. « Il faut voir que les rues de Fontainebleau sont anciennes et très différentes les unes des autres. Cela serait trop lourd à mettre en place », répond l'adjoint au patrimoine Jean-Christophe Laprière. « Le code de la route actuel n'est pas adapté, disait un intervenant. Il faudrait que toutes les villes soient limitées à 30 km/h, analysait un membre du collectif. C'est simple et de bon sens. A nous de faire remonter la bonne information pour que les villes soient plus sûres ». Yoann VALLIER

■ Virginie Perrachon et Jean-Christophe Laprée, ici au centre, prêts à guider les associations à vélo dans les rues de Fontainebleau

deux ans, aucun accident grave ou mortel n'est à déplorer en centre-ville. « On avait des accidents entre voitures et piétons, voire avec des cyclistes. On a encore des accidents légers, mais pas un seul grave, se félicite Mme Perrachon. On a gagné sur ces objectifs, mais ce n'est jamais terminé, il faut s'adapter sans cesse ».

■ La vitesse aussi a baissé

Si les automobilistes ne roulent pas vraiment en-dessous de 30 km/h, ils ont appris à lever le pied. C'est en tout cas ce que constate M. Delabie, chef de la police municipale : « Les choses ont changé en deux ans. On a constaté une baisse des vitesses, la majorité des automobilistes roulant entre 30 et 50 km/h. Avant, c'était plutôt entre 50 et 70 ! La vitesse est marginalisée, celui qui roule à 50 donne vraiment l'impression de rouler trop vite ». Selon la police, 95 % des automobilistes roulaient entre 30 et 50 km/h. En journée, il est très rare de voir des voitures rouler au-delà des 50 km/h, sauf sur les vendredis ou samedis soir : « On met très peu de PV », concède M. Delabie.

■ Les double-sens cyclables bientôt généralisés

A l'heure actuelle, seulement 30 % des rues bellifontaines sont équipées de pistes ou de bandes cyclables. A la fin de 2013, toutes les rues à sens unique de la ville pourront être remontées à vélo à contre-sens. Dans le cadre de son réseau vert, la ville va même investir dans des parkings à vélo pour

en France, et des visites sur le terrain comme aujourd'hui à Fontainebleau.

■ Justement, pourquoi avez-vous souhaité faire le bilan ici à Fontainebleau ?

Nous avions suivi avec attention les débats il y a deux ans quand la mesure a été mise en place. Fontainebleau a été vraiment l'une des premières à se lancer. C'était particulièrement tendu, et je constate que beaucoup de personnes étaient radicalement contre, il fallait du courage politi-